

La veille municipale

Mercredi 16 juin 2010
volume 13, numéro 24
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

2 Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 23A du 11 juin 2010

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 24 du 16 juin 2010

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 23 du 12 juin 2010

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Lois municipales modifiées

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c. **A-19.1**, aa. 1, 2, 2.1-2.26, intitulé de la section I du chapitre I du titre I, 3, 5, intitulé du chapitre I.0.1, 6, 7, 8, intitulé de la section I du chapitre I.0.1, 32, intitulé de la sous-section 2 de la section I du chapitre I.0.1, 33, 34, 36, 38, 39, 40, 42, 44, 45, 46, intitulé de la section II du chapitre I.0.1, 47-53.9, 53.10, 53.11-53.14, intitulé de la section III du chapitre I.0.1, 53.15-55, 56.1, 56.2, 56.3-57.8, intitulé de la section IV du chapitre I du titre I, 58, intitulé de la division A de la sous-section 2 de la section VI.2 du chapitre I du titre I, 58.1-58.5, 59, 59.2, 59.3 (A), 59.4 (A), 59.7, 60, intitulé de la section V du chapitre I du titre I, 61-61.2, 61.3, 62, 63, 63.1, 63.2, 63.3, 64, 65, 66, intitulé de la division A de la sous-section 4 de la section VII du chapitre I du titre I, 69, 70, 71, 71.0.1-71.0.5, 72, 75.1, 75.6 (A), 75.9, 75.10, 75.11, 76, 77, 79, 79.1, 79.3, 79.4, 79.7, 79.8, 79.11, 79.12, 79.13, 79.14 (A), 79.15 (A), 79.16, 79.20, 79.21, 81, 82, 85.1, 86, intitulé de la section V du chapitre III du titre I, 98, 101, 102, 109.6, 109.7, 109.8 (A), 109.9, 109.10, 109.11 (A), 109.12, 110 (A), 110.1 (A), 110.4 (A), 110.7, 110.10, 112.7, 112.8, 123, 136.0.1, intitulé de la sous-section 3 de la section V du chapitre IV du titre I, 137.1, 137.3, 137.4 (A), 137.5, 137.6, 137.7 (A),

137.8, 137.11, 137.14 (A), 137.15 (A), 137.16, 145.38, intitulé de la section I du chapitre V.1 du titre I, 148.1, 148.2, 148.3, 148.4, 148.5, 148.6, 148.11, 148.12, 148.13, 148.13.1, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 161, 164, 165, 165.2, 165.3 (A), 165.4, 165.4.12, 198, 218, 224, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234.1, 234.2, 236, 237, 237.2, 238, 239, 240, 244, 246, 246.1, 246.2, 264, 264.0.1, 264.0.2, 264.0.3-264.0.8, 265, 267 (A), 267.1, 267.2, 267.3.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, aa. 1-116.

Charte de la Ville de Québec, L.R.Q., c. **C-11.5**, annexe C, aa. 114, 116, 190.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, aa. 118-120.

Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, L.R.Q., c. **C-37.01**, aa. 119, 119.1, 126-149.1, 150, 237.1, 264, 265.1, 265.2.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, aa. 121-126.

Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec, L.R.Q., c. **C-37.02**, aa. 112, 112.1, 118-142, 143, 226, 227, 229, 230.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, aa. 127-131.

Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, L.R.Q., c. **M-22.1**, a. 21.7.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, a. 134.

Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, L.R.Q., c. **M-30.01**, a. 90.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, a. 135.

Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, L.R.Q., c. **P-41.1**, aa. 1, 58.4, 59, 62, 65.1, 67, 69.1, 69.4, 79.1, 79.6, 79.7, 79.14, 98.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, aa. 136-148.

Loi sur les terres du domaine de l'État, L.R.Q., c. **T-8.1**, a. 25.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, a. 149.

Loi sur les véhicules hors routes, L.R.Q., c. **V-1.2**, a. 12.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, a. 150.

Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, L.Q. **2000**, c. **56**, aa. 247-250.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, aa. 151-154.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur les contingents de mise en marché des producteurs de bois de l'Estrie, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 94], aa. 1, 3, 11, 12.1.

Règlement modifiant le Règlement sur les contingents de mise en marché des producteurs de bois de l'Estrie, Décision 9389 du 01-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2363, aa. 1-4.

Règlement sur la péréquation des prix du bois des producteurs de bois de l'Estrie, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 101], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la péréquation des prix du bois des producteurs de bois de l'Estrie, Décision 9390 du 01-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2363, a. 1.

Loi canadienne sur la protection de

l'environnement (1999), **L.C. 1999, ch. 33**.

Règlement sur la concentration en phosphore, DORS/89-501, titre, aa. 1, 3-8.

Règlement modifiant le Règlement sur la concentration en phosphore, DORS/2009-178 du 11-06-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 1060, aa. 1-3.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 23A du 11 juin 2010

Rien à signaler dans ce fascicule.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 24 du 16 juin 2010

TRANSPORTS

Routes dont la gestion incombe au ministre des Transports.

D. 502-2010 du 09-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2365.

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Autorisation à la Ville de Lévis de conclure une entente avec la Garde côtière canadienne concernant le versement d'une aide financière pour l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement et de gestion du Parc régional de la Pointe-De La Martinière.

D. 439-2010 du 26-05-10, (2010) 142 G.O. 2, 2379.

Modification du décret numéro 825-2009 du 23 juin 2009 relatif à la délivrance d'un certificat d'autorisation au Consortium Boralex inc. / Société en commandite Gaz Métro pour le projet de développement éolien des terres de la Seigneurie de Beaupré sur le territoire non organisé de Lac-Jacques-Cartier.

D. 442-2010 du 09-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2382.

Soustraction d'une partie du projet d'agrandissement, pour une capacité de 75 000 tonnes métriques, du lieu d'enfouissement technique de Neuville à l'application de la procédure

d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et la délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

D. 443-2010 du 09-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2383.

Délivrance d'un certificat d'autorisation à la ministre des Transports pour le projet de réaménagement de l'intersection des routes 108-143 et 147 sur le territoire de la Ville de Waterville.

D. 444-2010 du 09-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2388.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Approbation de nouveaux frais de classification pour certaines catégories d'établissements d'hébergement touristique pour les années 2011 à 2014 — Modification.

A.M. 2010, (2010) 142 G.O. 2, 2399.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement à des incendies de forêt survenus en mai 2010, dans la Ville de La Tuque.

A.M. 0018-2010 du 28-05-10, (2010) 142 G.O. 2, 2400.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 23 du 12 juin 2010

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

Ville de Mont-Tremblant (Nouveau délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2010) 142 G.O. 1, 637.

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE

Programme de réforme cadastrale (Interdiction d'aliénation d'un droit de propriété dans la circonscription foncière de Saint-Jean).

Avis, (2010) 142 G.O. 1, 637.

Programme de réforme cadastrale
(Interdiction d'aliénation d'un droit de propriété dans la circonscription foncière de Rimouski).

Avis, (2010) 142 G.O. 1, 647.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, LOI SUR LA...

Société canadienne d'hypothèques et de logement et Société d'habitation du Québec *(Entente concernant la mise en oeuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en matière de logement au Nunavik pour 2010-2015).*

Avis, (2010) 142 G.O. 1, 647.

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

MRC de Charlevoix-Est.

Avis, (2010) 142 G.O. 1, 654.